

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR



Le 17 juillet 2019 a lieu une séance extraordinaire du conseil de la municipalité d'Auclair, à 19h00, à la salle Marguerite L. Grégoire, lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents :

Les conseillers suivants: mesdames Odette Dumont, Louise Veilleux, messieurs Donald J. Philippe, Jean-Marie Gilbert, François Poirier et Danny Lavoie, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso.

Josée Dubé, directrice générale adjointe, agit comme secrétaire d'assemblée.

16 personnes assistent à la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-066

Après lecture, il est proposé par la conseillère Louise Lemay d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants.

Adopté à l'unanimité

2. Embauche de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert d'embaucher Mme Mylène Boucher comme directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 22 juillet 2019

Adopté à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h15

« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Bruno Bonesso, maire

Josée Dubé, directrice générale
et secrétaire-trésorière adjointe